



ATELIERS - LABORATOIRES

Conditions d'inscription à l'atelier « Lecture à voix haute » animé par Stéphane Rentznik

Les participant.es s'engagent pour le cycle complet de cinq rendez-vous.

Les informations indiquées ici font partie intégrante de l'inscription, en plus du formulaire dûment rempli.

Le paiement dans les dix jours suivant l'inscription valide cette dernière.

Si le nombre d'inscriptions est plus bas que le minimum indiqué, l'atelier pourrait avoir lieu tout de même, moyennant un ajustement du tarif.

Coordonnées bancaires :

Compte BCV au nom de l'Association pour La Maison du Récit
c/o La Maison du Récit
Route Aloys-Fauquez 28
1018 Lausanne
IBAN CH56 00767 000C 5172 2889

50% du coût restent dus pour tout désistement entre quinze jours et dix jours avant l'atelier, le 100% restent dus si le désistement a lieu neuf jours ou moins avant l'atelier, à moins qu'un.e remplaçant.e ne soit trouvé par la personne qui se désiste.

Les rendez-vous manqués par le/la participant.e ne sont pas remboursés, et ce quelle qu'en soit la raison.

Prix, indications spécifiques et date limite d'inscription : voir la page ad hoc du site.